

T HUIR

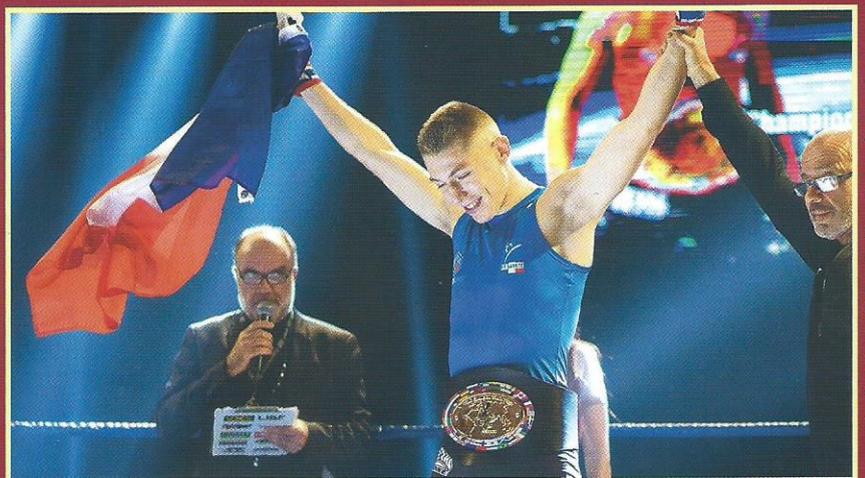


Bulletin d'Informations Municipales
Décembre 2019

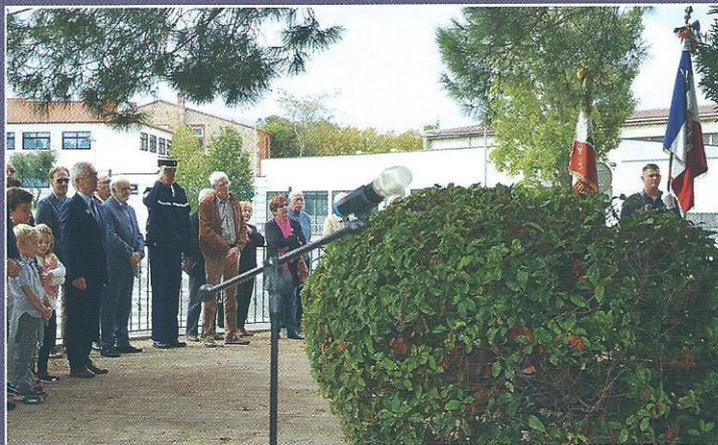


*Le Maire
et le Conseil municipal
vous souhaitent
une Bonne et Heureuse
année 2020*

Damien Fabregas
**CHAMPION DU
MONDE**
Savate Boxe française



101^{ème} Anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.



Journée nationale du Souvenir Français

Depuis plus de 120 ans, le Souvenir Français a réussi à imposer dans tout le pays que les journées du 31 octobre et du 1^{er} novembre soient consacrées à rendre hommage à tous les combattants Morts pour la France.

C'est le vendredi 1^{er} novembre dernier, à l'initiative du Comité de Thuir, que cet hommage a été rendu dans le petit square du rond point du Salaou, en présence du Délégué Général du Souvenir Français des P.O, le Général Gilles Glin, de Mr. Sébastien Cazenove, député de la circonscription, de Mr. René Olive, Maire de Thuir de Mr. Raymond Pérez, Président du Comité de Thuir, des élus du Conseil Municipal ainsi que de quelques jeunes élus du CMJ, des porte-drapeaux, des représentants des associations d'Anciens Combattants et de thuirinois.

Après la lecture du message, par le Général Glin, du Président Général mettant en avant les nombreuses missions, sans cesse, accomplies par l'Association, une gerbe a été déposée au pied de la stèle. Par la suite, le Délégué Général du département, a offert, à notre commune, un des 1000 « rosiers de la Mémoire », créés spécialement, au niveau national, « pour symboliser la paix et en mémoire de ceux qui ont laissé leur vie pour notre Liberté afin de ne jamais oublier toutes ces tragédies ».

Cette célébration prit fin avec le verre de l'Amitié, offert par la commune, à la M.J.C.

Raymond PEREZ

Le lundi 11 novembre dernier, comme dans toute la France ; notre ville de Thuir célébrait le 101^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918.

Un an après la fin des combats de la Grande Guerre, le 11 novembre 1919 fut le premier de la paix retrouvée. Désormais, le silence domine là où l'orage d'acier a tonné avec fureur. Il règne sur d'innombrables champs de batailles qui ont charrié un si long cortège de morts, de mutilés, de blessés et de traumatisés.

Les traités sont signés, l'allégresse de la Victoire s'est déployée dans une ampleur incomparable le 14 juillet 1919, l'état de siège vient d'être levé, la vie sociale et politique reprend ses droits, la démobilisation poursuit sa lente progression. Les Poilus retrouvent leur foyer, leur famille et leur commune. Ils découvrent une vie bouleversée, une France transformée par une épreuve de quatre années et par de profondes séquelles. Partout, le pays est traversé par la sourde évidence que rien ne sera plus jamais comme avant, que le retour à l'avant-guerre est impossible.



C'était il y a cent ans. Une nouvelle page s'ouvrait. Celle du souvenir, de la mémoire et de l'hommage. Depuis, inlassablement, les Thuirinois comme tous les Français sont fidèles à cet anniversaire. En ce jour, dans les nécropoles, devant les monuments aux morts, sur les places de nos villes et de nos villages, toutes les générations – unies et solidaires – se rassemblent et se recueillent.

Lors de ce 11 novembre 2019, une part de ce souvenir était, également, destinée au 80^e anniversaire de l'entrée de la France dans la Seconde Guerre mondiale et aux 3310 combattants morts pour la France de septembre à fin décembre 1939 durant ce qui fut appelé la « drôle de guerre ».

Perpétuer la Mémoire



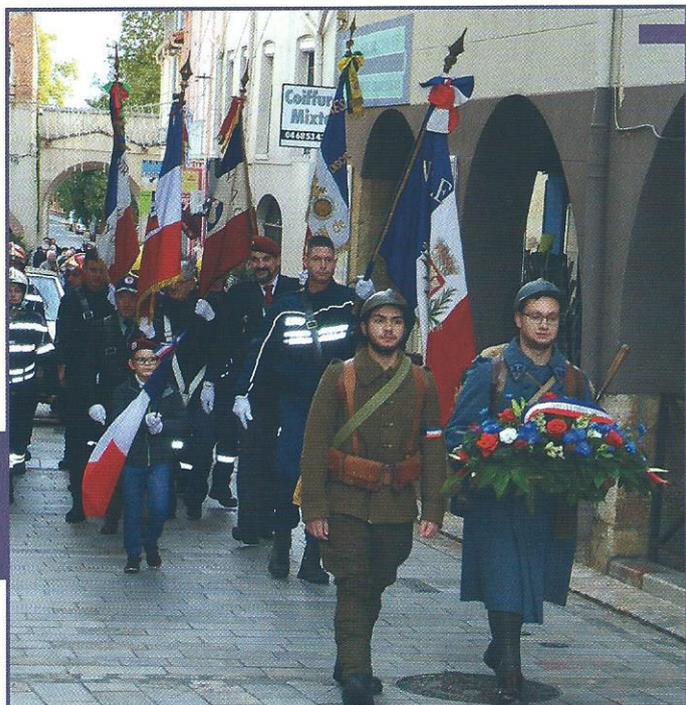
Dans notre département, 21 soldats tombèrent en cette période, une fois de plus, comme lors de la première Guerre Mondiale, la commune de Thuir paya, un lourd tribut avec la perte de deux de ses enfants : Jean Ariel Cabany, 21 ans et Honoré Jean Jacques Paré, 27 ans

Ce lundi matin, rassemblés sur la Place de la République, encore empreints de notre cérémonie de 2018, nous étions nombreux à nous demander si, une fois l'effet « centenaire » passé, la population thuirinoise répondrait présente, ce fut le cas à notre grande fierté.

Beaucoup d'enfants, dont ceux du Conseil Municipal des jeunes, encadrèrent Monsieur le Maire, lors du dépôt de gerbe devant la plaque dédiée aux veuves, orphelins et victimes de guerre sur le parvis de la mairie.

Le cortège précédé par deux soldats en uniforme (un poilu de 1915 et un soldat de 1939), les porte-drapeaux, un fort détachement de sapeurs-pompiers du corps de Thuir, les enfants, les autorités et la population, prit la direction du cimetière.





Le cortège avec en tête les "deux soldats" de la Première Guerre Mondiale : Bastien Xuereb et Alexandre Ripolles.

Après le dépôt de gerbe au monument aux Morts, Monsieur Noiro, Président de la section des Médaillés Militaires de Thuir assura la lecture du message de la Secrétaire d'état aux Anciens Combattants qui se termina par l'appel des noms des cinq soldats français Morts pour la France en OPEX, à la date du 11 novembre.

Le défilé s'est ensuite rendu au carré militaire pour la levée des couleurs et le dépôt de gerbes.

Par la suite, les honneurs furent rendus par les porte-drapeaux, sur la tombe, nouvellement restaurée par le Souvenir Français, du soldat Joseph Bachelier, tué le 02 août 1918 à l'âge de 25 ans, avec un moment particulièrement émouvant lorsqu'une multitude de roses furent déposées par Monsieur le Maire et tous les jeunes présents.

Après le retour à la MJC et la prise de parole de Monsieur René Olive, Maire de Thuir, le jeune porte-drapeau de 16 ans du Souvenir Français : **Anthony CIOLI, reçut de ses mains la médaille de la Ville de Thuir.**

Les enfants du CMJ reçurent, afin de les remercier de leur participation active aux célébrations officielles et leurs diverses actions de perpétuation de la mémoire, le diplôme d'Honneur du Souvenir Français ainsi que la carte d'adhérent à cette illustre et très ancienne association.

Raymond PEREZ



**Anthony,
le Maire, le Papa**



La restauration de la tombe de Joseph Bachellerie et l'adhésion des jeunes du Conseil Municipal au Comité de Thuir du Souvenir Français.

Le 11 novembre dernier, lors de la cérémonie du 101^{ème} anniversaire de l'armistice, les porte-drapeaux, les autorités présentes, le Conseil Municipal de la Ville de Thuir ainsi que celui des jeunes, les représentants des associations d'Anciens Combattants et la population présente ont pu rendre les honneurs au soldat Joseph Bachellerie, tué le 02 août 1918 à Cramaille dans l'Aisne. Sa tombe abandonnée, faute de famille proche, encore en vie, était totalement dégradée, un grand arbuste y avait même poussé dessus.

Nous avons réfléchi, l'an passé, année du Centenaire, avec la Commune, à l'idée de transférer son corps dans le carré militaire avec les autres thuirinois morts pour la France, cependant la complexité administrative et la longueur des démarches, nous avait fait renoncer. C'est pourquoi, en accord avec Monsieur le Maire, nous avons décidé pour le 101^{ème} anniversaire de



l'Armistice, de le sortir de l'oubli en effectuant, avec Jean-Paul Joué, un de nos porte-drapeaux, les travaux nécessaires à une sépulture digne de ce nom et lui rendre ainsi l'hommage officiel qu'il méritait, grandement. Cette démarche correspond bien à la plus importante des missions du Souvenir Français: l'entretien, la sauvegarde et la rénovation des tombes des Morts pour la France, notamment celles qui tombent de plus en plus en



survivants, la dépositaire de toutes les Associations d'Anciens Combattants existantes.

On lui doit l'invention du symbole national du « soldat inconnu ».

Son fil conducteur est construit sur une histoire partagée, cette histoire, il faut la sauvegarder à travers les sites de mémoire, la faire vivre au travers de leurs cérémonies et la transmettre aux plus jeunes grâce à des milliers d'initiatives : voyages mémoriels, expositions, ...

C'est pour abonder dans ce sens que, lors de sa séance du 25 septembre dernier, le Conseil Municipal de la Commune de Thuir a demandé l'adhésion, des jeunes du Conseil Municipal de la Commune de Thuir, au Souvenir Français.

Au cours de ce Conseil Municipal, Monsieur René Olive, Maire de Thuir a rappelé le travail de Mémoire réalisé avec le Conseil Municipal des Jeunes, au cours des mandats successifs, qui s'est traduit :

- par leur participation à des échanges, à des conférences thématiques, à des expositions...
- par leur mobilisation lors des cérémonies officielles...
- par des recherches historiques
- par la visite de lieux emblématiques dans la construction de cette mémoire : déplacement à Verdun, à la Maternité suisse d'Elne,...

C'est, donc, avec un grand plaisir que le Comité du Souvenir Français a remercié, lors de la commémoration du 11 novembre 2019, tous ces jeunes gens, pour leur assiduité aux manifestations officielles depuis le début de leur mandat avant de leur remettre, à la fois, leur carte d'adhérent au Comité de Thuir ainsi que le diplôme d'honneur du Souvenir Français, tout en leur rappelant la devise de l'association : « A nous la Mémoire, à eux l'Immortalité ».

Raymond PEREZ